

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 42322

présenté par

M. Quatennens, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Ratenon,  
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

à l'amendement n° 23975 de Mme Victory

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« prennent en considération »

les mots :

« sont tenus de respecter ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Nous souhaitons défendre le cas des artistes auteurs.